

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL 2025-2031

CPAS DE MOMIGNIES



La « Déclaration de politique sociale 2025–2031 » du CPAS de Momignies présente les grandes orientations stratégiques pour les six prochaines années. Nous avons déterminé six objectifs stratégiques, lesquels se divisent en différents objectifs opérationnels. Des actions concrètes sont ensuite fixées pour chaque objectif à réaliser lors de cette mandature.

Objectifs stratégiques

- 1. Être un CPAS qui favorise un retour vers l'emploi via l'insertion socioprofessionnelle..... 2**
- 2. Être un CPAS qui favorise le maintien à domicile des aînés..... 4**
- 3. Être un CPAS qui optimise la gestion de son patrimoine 5**
- 4. Être un CPAS qui développe les synergies avec l'administration communale 6**
- 5. Être un CPAS qui collabore avec différents partenaires sociaux..... 7**
- 6. Être un CPAS efficient..... 8**

1. Être un CPAS qui favorise un retour vers l'emploi via l'insertion socioprofessionnelle

1.1. Renforcer l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RIS

- 1.1.1. *Renforcer les partenariats avec le Forem, l'ALE, le PCS et les Mires*
- 1.1.2. *Décentraliser les formations et favoriser les stages en entreprise*
- 1.1.3. *Promouvoir le mécanisme des articles 60 §7 et 61 auprès des employeurs de la région*
- 1.1.4. *Accentuer l'accompagnement individualisé des jeunes bénéficiaires du RIS*
- 1.1.5. *Organiser des activités et des ateliers thématiques pour favoriser l'insertion sociale*

1.2. Créer un pôle emploi local

- 1.2.1. *Réaliser un diagnostic territorial (identifier les besoins en matière d'emploi) et institutionnel (recenser les missions et ressources de chacun)*
- 1.2.2. *Rédiger une charte de fonctionnement commune entre CPAS, PCS, ALE et ESEM*
- 1.2.3. *Utiliser le bâtiment relais pour les permanences axées sur l'emploi avec les différents services présents à Momignies*
- 1.2.4. *Organiser des sessions de formation croisée entre les agents du CPAS, PCS, ALE et ESEM*
- 1.2.5. *Définir les rôles et responsabilités de chacun des intervenants*
- 1.2.6. *Favoriser une culture commune autour de l'insertion et de l'emploi*
- 1.2.7. *Informers les citoyens et les partenaires locaux de la création du pôle*
- 1.2.8. *Organiser des événements de lancement (portes ouvertes, ateliers, forums...)*
- 1.2.9. *Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation de l'impact du pôle sur l'emploi*

1.3. Développer des projets à finalité sociale et circulaire

- 1.3.1. *Étudier la faisabilité d'une ressourcerie*
 - 1.3.1.1. *Déterminer les services proposés : collecte, tri, réparation, vente, ateliers pédagogiques, meubles, vêtements, électroménagers, etc.*
 - 1.3.1.2. *Recenser les acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens) susceptibles de collaborer*
 - 1.3.1.3. *Identifier un local adapté pour le stockage, le tri et la vente*
 - 1.3.1.4. *Acquérir les équipements nécessaires : véhicules, outils de réparation, mobilier*
 - 1.3.1.5. *Mobiliser des personnes en insertion, des bénévoles et des professionnels*
 - 1.3.1.6. *Proposer des animations et ateliers pour impliquer les citoyens dans le projet*

1.3.2. Étudier la faisabilité d'une épicerie sociale

1.3.2.1. Déterminer les besoins alimentaires des personnes en situation de précarité

1.3.2.2. Définir les critères d'accès à l'épicerie sociale (revenus, situation familiale, etc.).

1.3.2.3. Recenser les bénéficiaires potentiels via le CPAS, les associations et les services sociaux

1.3.2.4. Établir des partenariats avec les fournisseurs, producteurs locaux, banques alimentaires et Pause-Café

1.3.2.5. Trouver un local adapté, accessible et conforme aux normes sanitaires

1.3.2.6. Acquérir le matériel nécessaire : frigos, balance, caisse enregistreuse, etc.

1.3.2.7. Mobiliser des bénévoles, des personnes en insertion ou du personnel CPAS

2. Être un CPAS qui favorise le maintien à domicile des aînés

2.1. Maintenir l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées

2.1.1. Rénover les 12 logements pour pensionnés de la Cité Pourpre

2.1.2. Améliorer les services d'aide à domicile : livraison de repas, taxi social et aide-ménagère

2.1.3. Collaborer avec les services d'aides familiales

2.1.4. Organiser des activités intergénérationnelles via le CCCA et la maison communautaire

2.1.5. Lutter contre l'isolement des personnes âgées par des visites à domicile ou des appels téléphoniques chez les bénéficiaires et locataires du CPAS

3. Être un CPAS qui optimise la gestion de son patrimoine

3.1. Offrir des logements adaptés

3.1.1. Réaliser un état des lieux du parc immobilier du CPAS

3.1.2. Identifier les logements disponibles, vacants ou sous-utilisés

3.1.3. Rénover et mettre aux normes les logements de la Place de la Gare

3.1.4. Réaménager le bâtiment Route de Macon en logements

3.1.5. Mobiliser des aides régionales ou fédérales pour financer les travaux

3.2. Créer un dispositif logement pour répondre aux urgences sociales

3.2.1. Mettre en place un ou plusieurs logement de transit pour les situations d'urgence

3.2.2. Définir un protocole d'intervention rapide avec les services communaux

3.2.3. Assurer un accompagnement psychosocial et budgétaire des personnes hébergées temporairement

3.2.4. Collaborer avec les sociétés de logement social, les propriétaires privés et les agences immobilières sociales

3.3. Accompagner les bénéficiaires dans la recherche de logement

3.3.1. Mettre en place un service d'accompagnement à la recherche de logement

3.3.2. Proposer des ateliers sur les droits et devoirs des locataires, la gestion d'un budget logement, les économies d'énergie, etc.

4. Être un CPAS qui développe les synergies avec l'administration communale

4.1. Mettre en place des réunions de coordination régulières

4.1.1. *Créer un comité de direction commun*

4.1.2. *Définir des objectifs communs et des priorités partagées*

4.1.3. *Assurer un suivi régulier des projets transversaux et des décisions prises*

4.2. Optimiser les ressources et les outils de gestion

4.2.1. *Multiplier les marchés publics communs*

4.2.2. *Mobiliser le service travaux pour différentes interventions au CPAS*

4.2.3. *Mutualiser les services support*

4.2.4. *Harmoniser les outils et les logiciels utilisés*

4.2.5. *Mettre à jour le règlement de travail et les statuts du personnel*

4.3. Former les équipes à la collaboration interinstitutionnelle

4.3.1. *Proposer des formations croisées sur les missions et les compétences de chacun*

4.3.2. *Réaliser un « who's who » pour chaque institution*

4.3.3. *Organiser des ateliers de co-développement et des moments de détente communs*

4.3.4. *Valoriser les bonnes pratiques et les réussites communes*

5. Être un CPAS qui collabore avec différents partenaires sociaux

5.1. Renforcer le tissu associatif local et l'inclusion sociale

5.1.1. Cartographier les partenaires sociaux du territoire et répertorier leurs domaines d'intervention

5.1.2. Créer un annuaire partagé et actualisé des partenaires

5.1.3. Développer la collaboration avec les partenaires sociaux actifs sur la commune de Momignies et sur la province du Hainaut

5.1.4. Mettre en place des réunions régulières avec les institutions à finalité sociale de la région

5.1.5. Organiser des ateliers thématiques avec des organismes spécialisés

5.1.6. Co-construire des projets communs

5.1.7. Formaliser les partenariats par des conventions

5.2. Valoriser les partenariats existants

5.2.1. Mettre en avant les actions conjointes

5.2.2. Créer des événements communs

5.2.3. Favoriser les échanges d'informations et les retours d'expérience

5.2.4. Mettre en place des indicateurs pour mesurer l'impact des partenariats

5.2.5. Réaliser des bilans réguliers avec les partenaires

6. Être un CPAS efficient

6.1. Améliorer la qualité des services à la population

6.1.1. *Développer la communication externe et les canaux de communication*

6.1.2. *Installer une nouvelle téléphonie performante*

6.1.3. *Favoriser une culture d'amélioration continue*

6.1.4. *Organiser des réunions d'équipe pour réfléchir aux améliorations possibles*

6.2. Valoriser les compétences et le bien-être du personnel

6.2.1. *Optimiser la communication interne*

6.2.2. *Mutualiser et formaliser la politique de gestion des ressources humaines*

6.2.3. *Embellir les lieux de travail*

6.2.4. *Encourager la polyvalence et la montée en compétences*

6.2.5. *Délocaliser des formations et les organiser avec d'autres CPAS*

6.2.6. *Favoriser un climat de travail positif*

6.2.7. *Organiser des entretiens et des séances d'informations avec le service externe de prévention*

6.3. Optimiser les processus internes

6.3.1. *Identifier les points d'amélioration dans le traitement des dossiers*

6.3.2. *Etablir des procédures concrètes*

6.3.3. *Mettre en place des outils de simplification administrative*

6.3.4. *Collaborer avec les Archives de l'Etat pour le classement des dossiers*

6.3.5. *Collaborer avec le Service Fédéral des Pensions pour les mandataires*

6.3.6. *Former les équipes à l'utilisation d'outils numériques collaboratifs*